

Correspondance AWS-Achat

RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

M. Renaud MUSELIER

Hotel de Région

27 Place Jules Guesde

13481 Marseille - 20

Tél : 04 91 57 50 57 - Fax : 04 91 57 50 64 Mèl : servicesmarches@regionpaca.fr

Référence : 2023-253

Objet : Reconstruction du lycée Golf Hôtel à Hyères

Expiration : 12/05/2023 à 16h00

Etat de la correspondance au 01/05/23 à 04h25

28/04/23 à 14h04 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint les réponses aux questions 17 et 19 :

Question 17 : Non, il n'y aura pas de report de délai pour cette consultation.

Question 19 : Vous trouverez dans le dossier **06 - Notices** du DCE, le document **PE-203-Convention BIM**.

Cordialement.

REGION SUD

DCPA

Liste des questions

Question n°17

Bonjour,
Est-ce qu'un report de délai de réponse pourrait être envisageable, svp ?
Merci.
Cordialement.

Question n°19

Bonjour,
Le Cahier des charges BIM est mentionné au CCTP.
Est-il possible de le mettre sur la plateforme pour consultation ?
Merci d'avance

26/04/23 à 09h16 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Vous ne pouvez pas répondre uniquement aux travaux d'installation d'ascenseurs.

Le **lot 1** concerne les travaux de **Clos et couvert Hors d'eau Revêtement sols durs - ascenseur.**

La clause d'insertion professionnelle et les heures indiquées s'appliquent à l'intégralité du lot.

Cordialement.

REGION SUD

DCPA

Liste des questions

Question n°16

Bonjour
Nous répondons aux travaux d'installation d'ascenseurs du lot 1 (lot 1 code 45313100-5) , est-ce que cette partie est sujette à la clause d'insertion professionnelle? Merci.

26/04/23 à 08h52 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Vous trouverez ci-après les réponses aux questions 12 à 15 :

Question 12

Concernant les portes métalliques Lot 02, pourriez-vous préciser le fonctionnement attendu pour le "dispositif linéaire avec module d'arrêt électromagnétique"?

Voir article 2.16.2 serrures. Les dispositifs linéaires ont pour but de maintenir les portes de recoupement ouvertes dans les couloirs.

Question 13

Concernant les grilles de ventilation lot 02, nous ne localisons pas sur les plans les suivantes : - Grilles de rejet en toiture - Mise en oeuvre de grilles acoustiques sur les édicules en toiture - Grilles type Sonie GB Simple de F2A ou équivalent. Pourriez-vous préciser svp quels sont les repères concernés.

Les grilles de rejet et/ou acoustiques sont indiquées, à titre informatif, sur les plans du lot 04.

Question 14

Lot 02 concernant les portes PM-05 et PM-27, il y a incompatibilité entre le degré feu demandé, l'affaiblissement acoustique et la présence d'une grille de ventilation en imposte.

Les grilles en imposte des portes PM-05 et 27 servent pour les CTA et seront indépendantes des blocs portes et sont à prévoir pour avoir une continuité de traitement.

Question 15

lot 5 : CFO/CFA a l'article 1.20.2 du CCTP il est précisé les pièces a fournir en phase EXE pour approbation a la Maitrise d'ouvrage et/ou Maitrise d'uvre. Il est indiqué notamment : - Tout élément complémentaire réclamé par la Maitrise d'Ouvrage et/ou la Maitrise d'oeuvre. Afin de pouvoir estimer ce poste peut on avoir une liste non exhaustive des documents susceptibles de nous être demande .

La maîtrise d'oeuvre a fourni avec le dossier de consultation, tous les éléments d'études dus, y compris une partie des études d'exécution. Dans la majorité des cas, la liste

établie dans le CCTP du lot concerné est complète et ne génère pas de documents complémentaires. En complément, tout autre document demandé par l'équipe en préparation, synthèse et chantier au titre d'études d'exécutions est dû par l'entreprise.

Cordialement.

REGION SUD

DCPA

Liste des questions

Question n°12

Bonjour,
concernant les portes métalliques Lot 02, pourriez-vous préciser le fonctionnement attendu pour le "dispositif linéaire avec module d'arrêt électromagnétique" svp ?
Merci.
Cordialement,

Question n°13

Bonjour,
concernant les grilles de ventilation lot 02, nous ne localisons pas sur les plans les suivantes :

? Grilles de rejet en toiture :

– Mise en œuvre de grilles acoustiques sur les édicules en toiture, grilles type Sonie GB Simple de F2A ou équivalent.

Pourriez-vous préciser svp quels sont les repères concernés ?
Merci.

Question n°14

Bonjour,
Lot 02 concernant les portes PM-05 et PM-27, il y a incompatibilité entre le degré feu demandé, l'affaiblissement acoustique et la présence d'une grille de ventilation en imposte. Que doit-on chiffrer ?
Merci.

Question n°15

Bonjour,
pour le lot 5 : CFO/CFA
à l'article 1.20.2 du CCTP il est précisé les pièces à fournir en phase EXE pour approbation à la Maîtrise d'ouvrage et/ou Maîtrise d'Œuvre.

Il est indiqué notamment :

- Tout élément complémentaire réclamé par la Maîtrise d'Ouvrage et/ou la Maîtrise d'œuvre.

Afin de pouvoir estimer ce poste peut-on avoir une liste non exhaustive des documents susceptibles de nous être demandé.

24/04/23 à 08h58 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Veillez trouver ci-après les réponses aux courriers 9 à 11 :

Question 9

a) Pouvez-vous confirmer que les locaux transfo et TGBT ne sont pas à climatiser ?

Ces locaux ne seront pas climatisés.

b) Pouvez-vous nous transmettre les puissances nécessaires au dimensionnement des terminaux (radiateurs, ...) ?

Dans le CCTP il est précisé la puissance nécessaire par zone (p.57/240) et dans la DPGF le nombre de terminaux par zone.

c) Serait-il possible de nous transmettre les éléments nécessaires au dimensionnement des pompes ?

La puissance de chaque départ sous-station est donnée p.57/240 du CCTP.

d) Pourriez-vous nous transmettre les besoins en eau adoucie nécessaire au dimensionnement des équipements de traitement d'eau de la cuisine, de l'internat et du gymnase (débits m³/h et consommation m³/jour) ?

Les hypothèses en nombre de repas sont :

- Demi-pension : midi = 225, soir = 150
- 375 repas par jour pour cuisine demi-pension
- Cuisine pédagogique :
- Restaurant d'application midi = 48
- Restaurant d'initiation midi = 48
- Restaurant APR midi = 48
- 150 repas par jour pour cuisine pédagogique

Pour l'internat et le gymnase, les besoins en eau adoucie correspondent à la production d'ECS. Le nombre d'appareils sanitaires est indiqué dans la DPGF.

e) Les débits des CTA restauration mentionnés page 70 ne correspondent pas à la somme des débits des diffuseurs raccordés respectivement sur chaque CTA. Ne connaissant pas les données de dimensionnement, pouvez-vous nous confirmer sur quelle valeur nous devons partir ?

Il faut prendre les débits suivants pour les CTA Restauration :

- CTA 1 et 2 : 2460 m³/h
- CTA 3 : 1800 m³/h, y compris besoins cuisine d'application
- CTA 4 : 4750 m³/h
- f) La CTA « Annexe cuisine et support » représentée sur plan (RDC Lycée) n'est pas décrite au CCTP. De plus, Les locaux desservis par cette CTA ne semblent pas identifiés sur plan, seul un collecteur est dessiné avec 2 antennes. Pouvez-vous nous apporter plus de précision sur cette CTA ?

Cette CTA dessert les locaux annexes de la cuisine pour un débit total de 2956 m³/h :

Local	Nombre	Débit Soufflage	Débit Reprise
Préparation froide cuisines pédagogiques	4	480 m ³ /h	480 m ³ /h
Bureau enseignants	1	30 m ³ /h	30 m ³ /h
Office - vaisselle propre	1	30 m ³ /h	30 m ³ /h
Local sous vide - chaine froid	1	60 m ³ /h	60 m ³ /h
Res mob (Réserve(s) mobilier et produits entretien)	1	30 m ³ /h	30 m ³ /h
Stock et lavage caisse	1	50 m ³ /h	50 m ³ /h
Déconditionnement	1	50 m ³ /h	50 m ³ /h
Réserves Sèches, CF, liquides	1	90 m ³ /h	90 m ³ /h
Vestiaires à répartir (500)	4	600 m ³ /h	600 m ³ /h
Bureau du chef des travaux	2	60 m ³ /h	60 m ³ /h
Adjoint	1	30 m ³ /h	30 m ³ /h
Ressources	1	50 m ³ /h	50 m ³ /h
Vestiaires des profs	2	60 m ³ /h	60 m ³ /h

Laverie	1	60 m ³ /h	60 m ³ /h
Repassage / stock linge propre	1	60 m ³ /h	60 m ³ /h
Bureau du chef d'équipe	1	25 m ³ /h	25 m ³ /h
Atelier de maintenance	1	417 m ³ /h	417 m ³ /h
Vestiaires - Sanitaires	1	60 m ³ /h	60 m ³ /h
Salle de détente	1	300 m ³ /h	300 m ³ /h
Local syndicats	1	25 m ³ /h	25 m ³ /h
Locaux d'entretien	11	0 m ³ /h	0 m ³ /h
Stockage des produits chimiques et à risques	1	50 m ³ /h	50 m ³ /h
Stockage atelier d'entretien	1	79 m ³ /h	79 m ³ /h
Stockage mobilier	1	210 m ³ /h	210 m ³ /h
Stockage fournitures	0	0 m ³ /h	0 m ³ /h
Local plateforme déchets	1	0 m ³ /h	0 m ³ /h
Stockage des huiles neuves et usagées	1	50 m ³ /h	50 m ³ /h

g) p69 CCTP Ventilation : il est décrit un raccordement des gaines de soufflage sur les plénums de reprise des ventilo-convecteurs mais il n'y a pas de ventilo convecteur. Pouvez-vous nous indiquer les types de diffuseur attendus au soufflage ?

Erratum : raccordement sur les grilles de soufflage et de reprise. Pas de prescription spécifique pour les diffuseurs, les couleurs seront au choix de l'architecte dans le nuancier RAL.

h) Pourriez-vous nous préciser le type de diffuseurs soufflage et reprise R+1 CTA encadrement ? sur plans on dirait représenté des bouches petits débits sans plénums

Il sera prévu des grilles murales sans plénum adaptées aux débits indiqués.

les couleurs des diffuseurs seront au choix de l'architecte dans le nuancier RAL.

i) Quelle diffusion à prévoir pour les CTA de compensation cuisine ? par exemple, pour la CTA application = 12000 m³/h à compenser...

Pas de spécification particulière pour les diffuseurs, il est cependant primordial de garantir le confort des occupants et ne pas perturber le fonctionnement des hottes. Pour cela, il faut prévoir des terminaux à flux laminaire et à faible vitesse.

les couleurs des diffuseurs seront au choix de l'architecte dans le nuancier RAL.

j) Nous n'avons relevé aucune ventilation des locaux dans la zone au-dessus de la CTA « annexe & support » (cf plan Lycée RDC). Pourriez-vous nous confirmer ce point ?

Cette zone est traitée en partie avec la CTA Annexe et support (c.f question 6), une autre partie est traitée par la CTA Restauration 4, dont voici la liste des locaux :

Local	Débit m3/h Soufflage et reprise
Hall de réception	90 m3/h soufflage, 25 m3/h reprise
Local déchets	130 m3/h d'extraction dans les circulations
Chambres froides viandes et charcuteries	
Chambres froides BOF	
Chambres froides Fruits et légumes bruts	
Chambres froide négative	
Sas Chambres froides	
Local tubercules	
Réserve épicerie	
Réserves produits entretien	
Réserves petits matériels et consommables	
Légumerie	
Déconditionnement	100
Préparations froides	200
Préparations chaudes	250

Plonge batterie	75
Stockage batterie	30
Espace de distribution	250
Salle à manger des élèves	3000
Zone de tri et espaces plateaux	100
Laverie vaisselle	90 m3/h soufflage, 25 m3/h reprise
Stockage vaisselle propre	30 m3/h extraction
Vestiaires	350
Bureau de réception	90 m3/h soufflage, 25 m3/h reprise
Local ménage	30 m3/h extraction
TOTAL	4680 m3/h soufflage 4645 m3/h reprise

k) CTA RDC INTERNAT : Absence des piquages aérauliques et des diffuseurs soufflage/ reprise sur plans CVC pour la salle de musculation, le dépôt ex, la salle d'activité musicale et le bureau CVL. Aucune données sur les débit par pièces ni sur les quantités de diffuseurs. Pourriez-vous nous transmettre des éléments complémentaires ?

La salle RDC internat dessert les locaux suivants, les piquages n'ont pas été dessinés

Salles d'activités musique / Théâtre	375 m³/h
Bureau Conseil de vie Lycéenne et associations	25 m³/h
Musculation	600 m³/h
Vestiaires	180 m³/h
Salle de soins	30 m³/h

l) Quantité, répartition et débit inconnu pour les bouches d'extraction des caissons VMC du RDC de l'internat. Pourriez-vous nous transmettre plus de précision sur ce point ?

Outre l'extraction des chambres, deux caissons sont prévus :

- VMC vie lycéenne : WC collectifs 13 wc individuels+ 9 lavabos groupés + 2 ensembles wc lavabo => 535 m³/h
- VMC RDC internat : vestiaires H 90 m³/h et vestiaires F 90 m³/h + sanitaires de proximité : 120 m³/h => 300 m³/h

Les débits unitaires doivent être conformes à la réglementation et aux préconisations du RSDT.

m) Type de bouches/grilles de reprise inconnu pour l'extracteur du Gymnase, non dessinées sur plan, non décrit au CCTP. Pourriez-vous nous transmettre plus de précision sur ce point ?

Pas de prescription particulière pour les terminaux (diffuseurs plafonniers circulaires ou cylindriques), détail à étudier en exécution.

les couleurs des diffuseurs seront au choix de l'architecte dans le nuancier RAL.

n) Plans Lycée-cuisines et CCTP : Absence d'indication sur le nombre et les débits des caissons VMC des locaux déchets, absence de réseaux et de caissons sur les plans CVC. Pourriez-vous nous apporter des précisions complémentaires sur la ventilation de ces locaux ? Les locaux concernés : Lyc-0-82 Déchets, Lyc-0-36 Local pf déchets, Lyc-0-66 Sas déchets, Lyc-0-67 Déchets, Lyc-0-112 Déchets, Lyc-0-98, Lyc-0-03 déchets, Lyc-0-89 Déchets.

Il sera prévu 3 caissons VMC pour le traitement des locaux déchets :

Caisson	Locaux concernés	Débit m ³ /h (2 vol/h pour chaque local)
1	0.82 0.89 0.98 0.112	187
2	0.03 0.36	90
2	0.66 0.67	120

o) Plans Lycée-Cuisines : Sur les plans nous comptabilisons uniquement 1 caissons VMC situé au LT R+2 du lycée avec la CTA Enseignement. Sur les plans ce caisson traite les sanitaires et les vestiaires des cuisines du Lycée au RDC et les sanitaires /vestiaires du R+1 (salles de cours) le débit n'est pas précisé pour ce caisson. Le schéma de principe représente 3 caissons VMC (page 9/18, 13-14/18 et 15/18) pour traiter les mêmes zones, combien de caisson doit-on prévoir ?

Un seul caisson VMC traite les sanitaires et les vestiaires du lycée du R+1 et ceux du RDC pour la zone qui se trouve entre les files Lf et Lm, il est représenté p.15 du schéma de principe et les réseaux des sanitaires sur les autres folios se dirigent vers lui. Le débit d'extraction est donné pour chaque local. L'air vicié des sanitaires du RDC qui se trouvent entre la file Lf et la file Lb est extrait par la VMC de la zone administrative.

p) Caisson de compensation cuisine Par rapport au CCTP, nous relevons 2 caissons supplémentaires sur les plans (16 caissons) nommés « Plonge Laverie 3.2.3.2.5 » et « Plonge Laverie 3.2.3.1.4 », ces caissons n'apparaissent pas dans le CCTP (14 caissons). Pourriez-vous nous confirmer que ces caissons sont bien à prendre en compte ?

Il y'a bien 14 caissons sur le plan, en revanche un caisson a été désigné 2 fois : Plonge APR 3.2.3.4.5 et Plonge laverie 3.2.3.1.4 alors qu'il s'agit de Plonge APR 3.2.3.4.5. Faute de frappe concernant Plonge laverie 3.2.3.2.5 : Corriger Pâtisserie initiation. Merci donc de ne prendre en compte que 14 caissons.

q) Caisson d'extraction cuisines Même chose que le point 17 : nous relevons 2 caissons « Plonge d'extraction cuisines Même chose que le point 17 : nous relevons 2 caissons « Plonge laverie » supplémentaires sur les plans (« plonge Laverie ») par rapport au CCTP

Erreur dans le plan : Cuisson demi-pension annule et remplace Plonge demi-pension 6.2.5. Les 3 extracteurs « Préparations chaudes », Plonge demi-pension et Plonge laverie 3.2.3.1.4 ont été mutualisés avec d'autres extracteurs, merci de ne pas en tenir rigueur.

r) Le tableau récapitulatif des hottes page 73-74 du CCTP demande dans les cuisines pédagogiques : - 2 hottes 9500 x 2500 en cuisine pédagogique 1 - 2 hottes 9500 x 2500 en cuisine pédagogique 2 Sur les plans les dimensions de ces hottes sont de 5000x2500, ce qui nous semble plus cohérent avec la longueur des zones « cuisine pédagogique 1 » et « cuisine pédagogique 2 », (13m hors préparation froide pour chaque zone). Pourriez-vous nous préciser sur quelles données nous devons partir ?

Prendre en considération les dimensions dessinées car plus en adéquation avec les locaux.

s) Sur les plans plomberie, mis à part un collecteur cheminant dans le VS, aucun réseau d'alimentation (EF, ECS, ...) n'est représenté dans les étages des bâtiments en particulier pour le lycée et le bâtiment administration. Pourriez-vous nous transmettre des plans complémentaires faisant apparaître ces réseaux ?

Nous n'avons pas de plans complémentaires.

t) Nous n'avons pas de dimension donnée pour les paillasse sèches page 142 du CCTP, la DPGF liste 31 paillasse sans différenciation entre les sèches et les humides, les plans plomberie permettent d'identifier des paillasse humides au R+1 du Lycée mais pas les paillasse sèches. Pouvez-vous nous donner les quantités, les types et les dimensions souhaitées ?

Se reporter aux plans architecte du lycée R+1 pour la localisation des paillasse (dessinées en gris) et aux plans ELEC et PLB R+1 pour leurs équipements. Voir salles de sciences et de TP au R+1 du lycée en façade Est.

Question 10

Bonjour, Il y a dans les menuiseries extérieures, de nombreuses portes en aluminium de 3 mètres de haut voire même 3,25. Etant donné que ces hauteurs sont très au-dessus des abaques des gemmistes, que tous les fournisseurs d'alu nous déconseillent de fabriquer ces portes dans ces dimensions, que par expérience les portes de grandes dimensions ont une durée de vie très courte dans ce type de bâtiment, nous autorisez-vous à diminuer la hauteur des portes en rajoutant une imposte fixe?

La hauteur des menuiseries ne peut être modifiée.

Question 11

bonjour, concernant le lot 3 tome 6, paragraphe 3.11.4, il est indiqué au DPGF 3 m² pour l'internat et 9m² pour les logements. Lorsque nous regardons les plans les tapis extérieurs décrits dans ce paragraphe ne sont pas dessinés. Pouvez-vous nous confirmer que ces tapis sont bien à chiffrer et si oui pourriez-vous nous transmettre la localisation ainsi que les côtes de ceux-ci ?

Les tapis de sol sont répartis de la façon suivante :

- Internat - 2 tapis de 2 x 0,75m représenté sur plan 33 Internat RDC
- Logements 9 tapis de 1 x 1m positionné sur les paliers, devant l'accès à chaque logement.

Cordialement

REGION SUD

DCPA

Liste des questions

Question n°9

Bonjour nous avons un certains nombre de questions

– Pouvez-vous confirmer que les locaux transfo et TGBT ne sont pas à climatiser ?

2 – Pouvez-vous nous transmettre les puissances nécessaires au dimensionnement des terminaux (radiateurs, ...) ?

3 – Serait-il possible de nous transmettre les éléments nécessaires au dimensionnement des pompes ?

4 – Pourriez-vous nous transmettre les besoins en eau adoucie nécessaire au

dimensionnement des équipements de traitement d'eau de la cuisine, de l'internat et du gymnase (débits m³/h et consommation m³/jour) ?

5 – Les débits des CTA restauration mentionnés page 70 ne correspondent pas à la somme des débits des diffuseurs raccordés respectivement sur chaque CTA. Ne connaissant pas les données de dimensionnement, pouvez-vous nous confirmer sur quelle valeur nous devons partir ?

6 – La CTA « Annexe cuisine et support » représentée sur plan (RDC Lycée) n'est pas décrite au CCTP. De plus, Les locaux desservis par cette CTA ne semblent pas identifiés sur plan, seul un collecteur est dessiné avec 2 antennes. Pouvez-vous nous apporter plus de précision sur cette CTA ?

7 – p69 CCTP Ventilation : il est décrit un raccordement des gaines de soufflage sur les plénum de reprise des ventilo-convecteurs mais il n'y a pas de ventilo-convecteur. Pouvez-vous nous indiquer les types de diffuseur attendus au soufflage ?

8 – Pourriez-vous nous préciser le type de diffuseurs soufflage et reprise R+1 CTA encadrement ? sur plans on dirait représenté des bouches petits débits sans plénums

9 – Quelle diffusion à prévoir pour les CTA de compensation cuisine ? par exemple, pour la CTA application = 12000 m³/h à compenser...

10 – Nous n'avons relevé aucune ventilation des locaux dans la zone au-dessus de la CTA « annexe & support » (cf plan Lycée RDC). Pourriez-vous nous confirmer ce point ?

11 – Quelle diffusion à prévoir pour la CTA Vie lycéenne de l'internat ? Nous aurions besoin de connaître la répartition du débit sur les salles d'activités traitées au RDC, les quantités et le type de diffuseurs

12 – CTA RDC INTERNAT : Absence des piquages aérauliques et des diffuseur soufflage/ reprise sur plans CVC pour la salle de musculation, le dépôt ex, la salle d'activité musicale et le bureau CVL. Aucune données sur les débit par pièces ni sur les quantités de diffuseurs. Pourriez-vous nous transmettre des éléments complémentaires ?

13 - Quantité, répartition et débit inconnu pour les bouches d'extraction des caissons VMC du RDC de l'internat. Pourriez-vous nous transmettre plus de précision sur ce point ?

14- Type de bouches/grilles de reprise inconnu pour l'extracteur du Gymnase, non dessinées sur plan, non décrit au CCTP. Pourriez-vous nous transmettre plus de précision sur ce point ?

15- Plans Lycée-cuisines et CCTP : Absence d'indication sur le nombre et les débits des caissons VMC des locaux déchets, absence de réseaux et de caissons sur les plans CVC. Pourriez-vous nous apporter des précisions complémentaires sur la ventilation de ces locaux ?
Les locaux concernés : Lyc-0-82, Lyc-0-36, Lyc-0-66, Lyc-0-67, Lyc-0-112, Lyc-0-98, Lyc-0-03, Lyc-0-89.

16 - Plans Lycée-Cuisines : Sur les plans nous comptabilisons uniquement 1 caissons VMC situé au LT R+2 du lycée avec la CTA Enseignement. Sur les plans ce caisson traite les sanitaires et les vestiaires des cuisines du Lycée au RDC et les sanitaires/vestiaires du R+1 (salles de cours) le débit n'est pas

précisé pour ce caisson.

Le schéma de principe représente 3 caissons VMC (page 9/18 , 13-14/18 et 15/18) pour traiter les

mêmes zones, combien de caisson doit-on prévoir ?

17 - caisson de compensation cuisine

Par rapport au CCTP, nous relevons 2 caissons supplémentaires sur les plans (16 caissons)

nommés « Plonge Laverie 3.2.3.2.5 » et « Plonge Laverie 3.2.3.1.4 », ces caissons n'apparaissent pas

dans le CCTP (14 caissons). Pourriez-vous nous confirmer que ces caissons sont bien à prendre en compte ?

18 - Caisson d'extraction cuisines

Même chose que le point 17 : nous relevons 2 caissons « Plonge laverie » supplémentaires sur les plans

(« plonge Laverie ») par rapport au CCTP

19 - Le tableau récapitulatif des hottes page 73-74 du CCTP demande dans les cuisines pédagogiques :

- 2 hottes 9500 x 2500 en cuisine pédagogique 1

- 2 hottes 9500 x 2500 en cuisine pédagogique 2

Sur les plans les dimensions de ces hottes sont de 5000x2500, ce qui nous semble plus cohérent avec

la longueur des zones « cuisine pédagogique 1 » et « cuisine pédagogique 2 », (13m hors préparation

froidé pour chaque zone). Pourriez-vous nous préciser sur quelles données nous devons partir ?

20 - Sur les plans plomberie, mis à part un collecteur cheminant dans le VS, aucun réseau

d'alimentation (EF, ECS, ...) n'est représenté dans les étages des bâtiments en particulier pour le lycée

et le bâtiment administration. Pourriez-vous nous transmettre des plans complémentaires faisant

apparaître ces réseaux ?

21 - Nous n'avons pas de dimension donnée pour les paillasses sèches page 142 du CCTP, la DPGF liste

31 paillasses sans différenciation entre les sèches et les humides, les plans plomberie permettent

d'identifier des paillasses humides au R+1 du Lycée mais pas les paillasses sèches.

Pouvez-vous nous

donner les quantités, les types et les dimensions souhaitées ?

Merci d'avance

Question n°10

Bonjour,

Il y a dans les menuiseries extérieures, de nombreuses portes en aluminium de 3 mètres de haut voire même 3,25. Étant donné que ces hauteurs sont très au dessus des abaque des gammistes, que tous les fournisseurs d'alu nous déconseillent de fabriquer ces portes dans ces dimensions, que par expérience les portes de grandes dimensions ont une durée de vie très courte dans ce type de bâtiment, nous autorisez vous à diminuer la hauteur des portes en rajoutant une imposte fixe?

Dans le cas d'un refus de cette modification, il ne nous sera pas possible de répondre à cette appel d'offre car il ne sera pas possible de garantir ces ouvrages.

Question n°11

bonjour,

concernant le lot 3 tome 6, paragraphe 3.11.4, il est indiqué au DPGF 3 m² pour l'internat et 9m² pour les logements.

Lorsque nous regardons les plans les tapis extérieurs décrits dans ce paragraphe ne sont pas dessinés. Pouvez-vous nous confirmer que ces tapis sont bien à chiffrer et si oui pourriez-vous nous transmettre la localisation ainsi que les côtes de ceux-ci?
dans l'attente de votre retour
cordialement

12/04/23 à 14h40 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Nous vous confirmons la charge utile du monte-charge de 3 500 kg.

Pour l'article 1.2 CONSISTANCE DU PROJET il est modifié la charge et la destination du monte-charge. Il est remplacé par :

L'établissement comprendra 3 appareils élévateurs repartis de la manière suivante :

- *Dans le bâtiment Internat un ascenseur 630kg desservant 4 niveaux le RDC, et du R+1 au R+3*
- *Dans le bâtiment Administration un ascenseur 630kg desservant 2 niveaux le RDC et le R+1*
- *Dans le bâtiment Enseignement un monte-charge 3 500kg desservant 2 niveaux le RDC et le R+1 ce dernier est destiné à acheminer les livraisons des ateliers de l'étage.*

Cordialement

REGION SUD

DCPA

Liste des questions

Question n°8

Bonjour,

Le CCTP du lot ascenseur présente des éléments contradictoires. Il est indiqué en page 4 du CCTP :

« Dans le bâtiment Enseignement un monte-charge 1600kg desservant 2 niveaux le

RDC et le R+1 » , et en page 26 Monte-charge lycée :
« TYPE DE SOLUTION Ascenseurs électriques sans local de machinerie destiné au transport de personnes et de matériels CHARGE UTILE 3 500 Kg VITESSE 1.0 m/s »
Pouvez-vous nous préciser la charge souhaitée ?
Cordialement

05/04/23 à 14h29 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Ci après les réponses aux questions 3,4,5,6 et 7 posées par un candidat

Question 3

Bonjour, concernant les portes métalliques Lot 02, Il y a des différences d'annotations pour les oculi entre la DPGF et les carnets de détails. Pourriez-vous préciser svp la présence d'oculus ? : - Porte PM20 - Porte PM26 - Porte PM43 Merci. Cordialement,

Réponse 3

Porte PM20 : ce type de porte possède bien des oculi, cf. CCTC : Annexe 04 - tableau de localisation des portes Serrurerie

Porte PM26 : ce type de porte possède bien des oculi, cf. CCTC : Annexe 04 - tableau de localisation des portes - Serrurerie

Porte PM43 : ce type de porte possède bien des oculi, cf. CCTC : Annexe 04 - tableau de localisation des portes - Serrurerie

Question 4

Bonjour, concernant les escaliers partie 3.4 du lot 02, pourriez-vous svp préciser ce qui est attendu pour les lignes "Habillage marche adm" et "Habillage paliers" de la DPGF ? Merci. Cordialement,

Réponse 4

Il s'agit pour l'administration de l'habillage bois (chêne ou hêtre) des marches et contremarches, des paliers, conformément au cctp, mis en oeuvre sur les supports en acier

Il s'agit pour le lycée de l'habillage bois (robinier ou châtaignier) des marches et contremarches, des paliers, conformément au cctp, mis en oeuvre sur les supports en acier

Question 5

Bonjour, concernant les grilles de ventilation partie 3.8 lot 02, il y a des différences entre la DPGF et les carnets de détails. Pourriez-vous svp nous donner des dimensions pour les localisations suivantes (pas trouvées sur plans) : - Lycée transformateur - Lycée TGBT VB et VH - Lycée Process froid VB et VH - Internat VB + VH dépôt sport - Gymnase VH + VB LT SR - Gymnase VH + VB ECS - Logements VB et VH celliers / rgt - Logements VB et VH LT courant faibles Merci. Cordialement,

Réponse 5

Les dimensions des grilles de ventilation partie 3.8 Lot 02 sont :

- Lycée transformateur - Prévoir 2 grilles de ventilation (VB/VH) d'environ 1m²
- Lycée TGBT VB et VH - Prévoir 2 grilles de ventilation (VB/VH) d'environ 1m²
- Lycée Process froid VB et VH - Prévoir en mesures conservatoires une grille de la largeur du local (3.85m) et de la hauteur des autres grilles de la façade Nord du local (1.8m).
- Internat VB + VH dépôt sport - Prévoir 1 grille VB dans la porte de 0,5x0,5 m
- Gymnase VH + VB LT SR - Prévoir 2 grilles de ventilation (VB /VH) de 0,5x0,5 m
- Gymnase VH + VB ECS Prévoir une grille de dimensions 400x400mm.
- Logements VB et VH celliers / rgt - Il n'y a pas de grilles, ces locaux sont ventilés mécaniquement (VMC).
- Logements VB et VH LT courant faibles Il n'y a pas de grilles à prévoir pour ces locaux.

Ces informations devront faire l'objet d'un calcul spécifique d'exécution, des lots concernés, qui diffuseront leurs besoins à l'entreprise du lot concerné.

Question 6

Bonjour, concernant le traitement acoustique zone techniques froide lot 02 partie 3.11, nous ne les localisons pas sur les plans. Pourriez-vous svp nous donner des précisions sur leur localisation et dimensions ? Merci. Cordialement,

Réponse 6

Selon plans Architecte des locaux techniques au R+2 du lycée, coupe longitudinale 4 : zone technique froid process, zone technique froid process Aéro, conférer note acoustique page 32/41.

Question 7

Quelles sont les dimensions des grilles gratte pieds en caillebotis Lot 02 Tome 05 partie 3.12.5 ?

Réponse 7

Les dimensions de 35 grilles gratte pieds article 3.12.5 sont 180 x 60 cm.

Cordialement

Liste des questions

Question n°3

Bonjour,
concernant les portes métalliques Lot 02, Il y a des différences d'annotations pour les oculus entre la DPGF et les carnets de détails. Pourriez-vous préciser svp la présence d'oculus ? :

- Porte PM20
- Porte PM26
- Porte PM43

Merci.

Cordialement,

Question n°4

Bonjour,
concernant les escaliers partie 3.4 du lot 02, pourriez-vous svp préciser ce qui est attendu pour les lignes "Habillage marche adm" et "Habillage paliers" de la DPGF ?

Merci.

Cordialement,

Question n°5

Bonjour,
concernant les grilles de ventilation partie 3.8 lot 02, il y a des différences entre la DPGF et les carnets de détails. Pourriez-vous svp nous donner des dimensions pour les localisations suivantes (pas trouvées sur plans) :

- Lycée transformateur
- Lycée TGBT VB et VH
- Lycée Process froid VB et VH
- Internat VB + VH dépôt sport
- Gymnase VH + VB LT SR
- Gymnase VH + VB ECS
- Logements VB et VH celliers / rgt
- Logements VB et VH LT courant faibles

Merci.

Cordialement,

Question n°6

Bonjour,
concernant le traitement acoustique zone techniques froide lot 02 partie 3.11, nous ne les localisons pas sur les plans. Pourriez vous svp nous donner des précisions sur leur localisation et dimensions ?

Merci.

Cordialement,

Question n°7

Bonjour,
auriez-vous des dimensions à nous communiquer concernant les grilles gratte pieds en caillebotis Lot 02 Tome 05 partie 3.12.5 ?
Merci.

23/03/23 à 16h57 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Non, il n'est pas possible de répondre uniquement pour l'ascenseur.

Cordialement

REGION SUD

D CPA

Liste des questions

Question n°2

Lot ascenseur

Pouvons-nous répondre au lot 1 pour l'ascenseur uniquement?

Merci par avance.

22/03/23 à 14h49 : **Message aux entreprises :**

Réponse

Bonjour,

Nous avons bien pris en compte votre demande. Le DCE a été modifié de ces 2 pièces.

Vous pouvez télécharger uniquement ces documents rectifiés dans "Pièces complémentaires 1" ou bien dans le dossier joint à cette réponse.

Cordialement

REGION SUD

DCPA

Liste des questions

Question n°1

Bonjour,

Dans le dossier 03 ANNEXES CCTP, il s'avère que :

- Le fichier "SURF Tableau suf locaux.pdf est tronqué, seule la page de garde est lisible ; Est-il possible de mettre en ligne un fichier exploitable ?
- Le document "Notice hydraulique" présente un problème de caractères de police remplacés par des points, donc incompréhensible ; Est-il possible de mettre en ligne un document lisible ?

Merci d'avance.

Fichier joint : Pieces_modifiees_1.zip

22/03/23 à 14h41 : **Modification du DCE** : 2023-253 : Reconstruction du lycée Golf Hôtel à Hyères

Modification du DCE : Veuillez prendre en compte les modifications apportées au DCE et listées ci-dessous

Message personnalisé de l'acheteur

Bonjour,

Le dossier de consultation que vous avez téléchargé vient d'être modifié.

Les documents suivants ont été remplacés dans le sous-dossier "03 - Annexes CCTP" :

- HYD - Notice hydraulique
- SURF - Tableau Surf locaux.

Toutes les autres pièces du dossier restent inchangées.

Vous pouvez obtenir uniquement ces documents en téléchargeant le dossier dans Pièces complémentaires I.

Cordialement

AWS-Achat

Avenue Web Systèmes SASU - 38 Rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet-Pariset